

MESURES DEFINITIVES
PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2017
DANS LE PREMIER DEGRE PUBLIC

17 février 2017

Postes d'enseignants en classes attribués

- 1 poste MARZY maternelle
- 1 poste RPID CHALLUY-SERMOISE
- 1 poste RPIC MOULINS ENGILBERT

Postes d'enseignants en classes retirés

- 1 poste ARLEUF primaire
- 1 poste CLAMECY Claude Tillier primaire
- 1 poste DECIZE Saint Just élémentaire
- 1 poste LA FERMETE primaire
- 1 poste NEVERS Lucie Aubrac primaire
- 1 poste NEVERS Rosa Bonheur maternelle
- 1 poste RPIC TANNAY
- 2 postes RPID BEAUMONT LA FERRIERE – ST AUBIN LES FORGES
- 1 poste RPID CHAMPVERT - VERNEUIL

Postes "Plus de maîtres que de classes" attribués

- 1 poste CLAMECY Claude Tillier primaire
- 1 poste DECIZE Saint Just élémentaire
- 0,5 poste GUERIGNY élémentaire
- 0,5 poste LA CHARITE Clairs Bassins élémentaire
- 0,5 poste NEVERS Barre-Manutention élémentaire

Poste surnuméraire provisoire retiré

- 1 poste OISY élémentaire

Poste d'enseignant option D attribué

- 1 poste IME MESVES SUR LOIRE (par transformation du poste de directeur)

Postes d'enseignants classe spécialisée attribués

- 0,5 poste CASNAV – LA CHARITE Clairs Bassins élémentaire
- 0,5 poste CASNAV – NEVERS Albert Camus élémentaire
- 0,5 poste CASNAV – NEVERS Blaise Pascal application
- 0,5 poste CASNAV – NEVERS Pierre Brossolette primaire

Postes d'enseignants classe spécialisée retirés

- 1 poste IME MESVES SUR LOIRE (transformation du poste de directeur en poste d'enseignant option D)
- 0,5 poste ASH - IME MESVES SUR LOIRE
- 1 poste ULIS – NEVERS Ecole de Loire primaire spécialisée
- 0,5 poste CASNAV – SAINT ELOI élémentaire

Poste d'enseignant référent attribué

- 1 poste NEVERS ASH - secteur de NEVERS Agglomération.

Poste de titulaire remplaçant brigade attribué

- 1 poste CLAMECY Claude Tillier primaire

Poste de coordination attribué

- 0,50 poste DSDEN - chargé de mission suivi des AVS

Décharges de direction attribuées

- annulation de la fusion et rétablissement d'un poste de direction par école
- 0,33 poste COSNE SUR LOIRE Franc Nohain primaire
- 0,33 poste COSNE SUR LOIRE Pierre et Marie Curie primaire

Décharges de direction supprimées

- annulation de la fusion et rétablissement d'un poste de direction par école
- 1 poste COSNE SUR LOIRE Franc Nohain primaire
- régularisation suite à fermetures de classes au 1.09.2016
- 0,50 poste CLAMECY Claude Tillier primaire
- 0,17 poste DECIZE Saint Just élémentaire
- 0,25 poste IMPHY Bourg maternelle

Décharges de Maîtres Formateurs attribuées

- Modification de l'allègement de service à la rentrée 2017
- 0,56 poste NEVERS Blaise Pascal Application
- 0,64 poste NEVERS Georges Guynemer Application